

Réf: Dossier N° 128170

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMPAGNIE DE VENTE DE CEREALES » en abrégé « CVC »

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO ANONKOUA-KOUTE Immeuble collé à la pharmacie GSA, NON LOIN DE LA NOUVELLE GARE SOGEGAR D'ABOBO, Lot 105, Ilot 17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/09/2022, et enregistrés au CEPICI le 23/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE DE VENTE DE CEREALES » en abrégé « CVC »

Objet : l'achat et la vente de produits agricoles, l'achat et la vente de bétail, volaille et produits d'élevage, l'achat et la vente d'intrants, l'exploitation foncière, l'élevage, l'import-export.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 2,100,000 F CFA divisé en (210.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 210 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO ANONKOUA-KOUTE Immeuble collé à la pharmacie GSA, NON LOIN DE LA NOUVELLE GARE SOGEGAR D'ABOBO, Lot 105, Ilot 17

Dirigeant(s) : M SAMAKE ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08864 du 29/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°44373/GTCA/RC/2022 du 29/09/2022

